

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : PAYELLE J. COATGLAS N.

ENVIRONNEMENT

L'agglomération du Choletais effectue un diagnostic dans chaque commune. Dans l'immédiat la collecte des déchets (bacs noirs – bacs jaunes – bacs papiers – bacs verres – éco-point de La Plaine/Somloire) se poursuivra comme l'an passé. L'Agglomération du Choletais réfléchit à la mise en place de bornes pour la récupération des piles usagées.

Chaque habitant du territoire de l'Agglomération peut accéder à l'ensemble des déchetteries et éco-points du territoire, sous réserve de posséder la carte d'accès. La carte d'accès déchetteries peut être obtenue par internet www.cholet.fr chaîne thématique environnement, ou via un formulaire papier à demander au service Gestion des Déchets au 0800 97 49 49 (N° vert, gratuit depuis un fixe)

TRAVAUX SUR CLOCHER DE L'EGLISE – DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2017

Considérant la nécessité d'intervenir sur le beffroi et l'installation campanaire afin d'assurer la pérennité de l'édifice et sa mise en sécurité, le conseil approuve le devis estimatif qui s'élève à 34431 euros HT. Le conseil sollicite une subvention de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 à hauteur de 12050 euros.

TAUX LOCAUX D'IMPOSITION 2017

Tenant compte de la revalorisation de 0.4% des bases, le conseil municipal fixe la taxe d'habitation à 14.97%, la taxe foncière bâti à 22.08% et la taxe foncière non bâti à 47.37%. Les taux d'imposition pour la part communale connaissent une augmentation 0.6% par rapport à ceux fixés en 2016.

SUBVENTIONS 2017

Le conseil a voté les subventions suivantes :

- ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 056.00 €
- SOMLOIRYZERNAY CP FOOT	1 200.00 €
- APEL La Plaine	1 300.00 €
- Tennis club Plainais	670.00 €
- CSSP Basket	880.00 €
- Familles Rurales (Association)	500.00 €
- G.D.O.N. LA PLAINE	250.00 €
- Club Loisirs et Amitié	750.00 €
- FNATH	50.00 €
- Anciens Combattants	50.00 €
- Collège/Ecole Primaire St Jean – VIHERS	348.00 €
- Asso. Socio Educative – collège Vallée du Lys	1 044.00 €
- Asso OGEC St Louis Le Breloquet	297.00 €
- Asso. entre Loire et Côteaux	50.00 €
- L'Outil en main du Pays de Chemillé	50.00 €
- ARC (Villejuif)	50.00 €
- ADAPEI (CHOLET)	50.00 €
- Croisade des Aveugles	50.00 €
- Asso. Aide aux jeunes diabétiques	50.00 €
- La Ligue contre le Cancer	50.00 €
- Prévention routière 49	35.00 €

Garderie périscolaire

Prévu le 6 avril, le prochain temps fort aura pour thème « le village des marionnettes ». Mme Mathilde CLÉMENCELLE de la Compagnie L'Autre Perception, animera les différents ateliers pour la réalisation par chaque enfant d'une marionnette. L'intervention de la compagnie est estimée à 360 euros.

Le dernier temps fort se déroulera le 20 juin 2017. Le Comptoir Culturel proposera une animation cirque avec différents ateliers (jonglerie, boule d'équilibre, échasses, pédalgos, slack-line) pour un montant de 377 euros.

Le Conseil fixe le loyer pour l'année 2016-2017 à 2571 euros, montant révisé sur l'indice du coût de la construction.

CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Le conseil approuve la cession d'un délaissé de voirie situé Chemin des Bouillons (parcelle cadastrée A 597 d'une surface de 340 m²) à Madame Noëlle BERTHIER, au prix de 1800 euros hors droits et taxes.

LOTISSEMENT LES TILLEULS

Depuis février 2015, aucune parcelle viabilisée en accession à la propriété n'a été vendue. Le conseil décide de baisser le prix de vente TTC à 39.53€/m² au lieu de 44.03€/m² TTC.

INSALLATION CLASSÉE

Le conseil donne un avis favorable à la demande d'autorisation des gérants de l'EARL DU CHATELIER à Saint Paul du Bois, pour l'extension d'un élevage de volailles d'une capacité totale de 60000 poules pondeuses soit plus de 40000 emplacements.

DIVERS

Atelier technique :

L'aménagement de l'atelier technique (création d'un vestiaires/bureau et de sanitaires) est en cours d'achèvement

Plantations :

Le conseil remercie « Le Club Nature » pour l'aide apportée lors des plantations effectuées près du parking de la salle des Sports.

Prochaines réunions : le 12 avril et le 3 mai 2017